FICHE DE POSTE

Intitule du poste : Responsable des Projets Communautaires & « Petites Villes de Demain »
Grade : Attaché **Filière :** Administrative **Catégorie :** A
Direction : DGA Transitions et Développement Territorial **Equipe** : diverses équipes-projets

AGENT – RECRUTEMENT A LANCER

NOM Prénom :
Statut : Cadre d'emploi des attachés territoriaux – Fonction publique territoriale
Catégorie : A **Filière :** Administrative **Grade :** Attaché territorial

TEMPS DE TRAVAIL DU POSTE

☑ temps complet ☐ temps non complet Nb heures/semaine : 37

RELATIONS FONCTIONNELLES DU POSTE

Internes : Ensemble des services de la CCRV
Externes : Communes de Saint-Jean en Royans et de La Chapelle ; partenaires publics, associatifs ou privés

FINALITE DU POSTE

Dans le cadre de la structuration d'une Direction Générale Adjointe aux Transitions et Développement Territorial, la CCRV souhaite amorcer la constitution d'un pôle d'ingénierie dédié à la mise en œuvre des grands projets d'intérêt communautaire.
De par la dimension stratégique de ces missions, le/la Responsable de Projets est directement rattaché au DGA Développement et Transitions Territoriales. Il participe à la définition et la mise en œuvre des orientations du projet de territoire de la CCRV ainsi que du CRTE, en lien avec les instances de gouvernance communautaires, et les communes.

Le/la Responsable de Projets intervient à titre principal sur le pilotage du dispositif « Petites Villes de Demain » en lien avec les représentants des deux communes lauréates, Saint-Jean-en-Royans et La Chapelle-en-Vercors, et mène le programme de redynamisation des principales centralités du territoire, conformément aux orientations inscrites dans la convention ORT.
Ses interventions, essentiellement transversales et multi-thématiques, consisteront au pilotage de projets sur les champs de l'aménagement et le renouvellement urbain (espaces publics, zones économiques, aménagements touristiques ..), la rénovation d'équipements publics (stades, écoles, piscines, gymnases …), l'habitat ancien dégradé (OPAH-RU), les mobilités cyclables, ou encore les énergies renouvelables.
Dans ce cadre, le/la Responsable de projets appuie et conseille les instances décisionnelles communales et intercommunales engagées dans ces projets.

A l'interface entre la conduite des opérations et les partenaires institutionnels et financiers (Etat/ANCT/DDT 26, Conseil Départemental, Région, Banque des Territoires, FEDER …), le/la Responsable de projets assure la bonne coordination des calendriers opérationnels avec la constitution des dossiers de demandes de subvention, jusqu'à leur obtention. Il assure à ce titre le suivi des bilans financiers prévisionnels des projets dont il assure le pilotage.

ACTIVITES DU POSTE

Sous le pilotage des élus du comité de projet PVD, et la responsabilité hiérarchique du Directeur Général Adjoint aux Transitions et Développement Territorial de la CCRV, le/la Responsable de projets est chargé(e) d'assurer les missions suivantes :

1. Formaliser et suivre les documents de programmation des Communes lauréates PVD :
A partir des documents stratégiques existants (projets de territoire communaux, convention opérationnelle OPAH-RU, etc.), de la convention ORT Royans-Vercors et du CRTE, il s'agit de :
- Suivre et évaluer la stratégie définie dans les documents de programmation ;
- Assurer le suivi de la convention ORT Royans-Vercors ;

- Identifier les besoins d'ingénierie (études, expertises, …) nécessaires dans les thématiques suivantes : rénovation de l'habitat, commerces, services et activités, mobilité, aménagement des espaces publics, patrimoine, culture, tourisme, transition écologique et environnement, numérique, participation ;
- Identifier, mobiliser et coordonner les expertises nécessaires en s'appuyant sur les partenaires nationaux et locaux du programme PVD ;
- Elaborer et réviser, le cas échéant, l'ensemble des documents destinés à être contractualisés (avenants à la convention ORT, convention OPAH-RU, ...).

2. Mettre en œuvre le programme d'actions opérationnel défini dans la convention ORT Royans-Vercors
- Impulser et suivre l'avancement opérationnel et et financier des projets urbains en lien avec les partenaires des Communes ;
- Coordonner les projets urbains et veiller à leur faisabilité et articulation au sein du plan d'actions global ;
- Rédiger les cahiers des charges pour les consultations relatives à certains projets urbains (études de programmation, diagnostics, maîtrise d'œuvre …), préparation et suivi des marchés ;
- Gérer le budget global du programme (dépenses et recettes), son articulation au plan prévisionnel d'investissement, aux budgets annuels, à l'exécution des marchés, aux demandes de subventions ;
- Assurer le suivi et l'évaluation du programme d'actions de la convention ORT Royans Vercors dans le cadre des instances de suivi du programme PVD/CRTE.

3. Organiser le pilotage et l'animation du programme PVD avec les partenaires
- Animer le dispositif de pilotage stratégique et opérationnel du programme PVD et s'assurer, auprès des collectivités et des opérateurs, du respect des processus décisionnels courant à l'avancement du projet ;
- Assurer le pilotage, en sa qualité de chef de projet PVD, des thématiques suivantes sur les communes lauréates : animation commerciale, habitat – dont mise en œuvre du volet opérationnel de l'OPAH-RU, et mobilités ;
- Identifier et alerter des difficultés rencontrées au bon niveau de décision et proposer des solutions pour y répondre (choix techniques, budgétaires ou règlementaires, dispositif d'information/de communication), préparer et organiser les arbitrages et la validation auprès des instances concernées ;
- Fédérer, associer et informer régulièrement les acteurs privés et publics autour du projet ;
- Intégrer dans la dynamique du projet les actions de communication, de concertation et de co-construction auprès des habitants/usagers et partenaires locaux.

4. Contribuer à la mise en réseau nationale et locale PVD
- Participer aux rencontres et échanges ;
- Contribuer à la capitalisation des expériences et à l'échange de bonnes pratiques ;
- Assurer la veille technique, réglementaire et juridique sur tous les sujets relatifs à la revitalisation des centres bourgs.

5. Co-Animer la politique habitat de la Communauté de Communes et des Communes couvertes par l'OPAH-RU « Réno'V Royans-Vercors » :
- Animer et mettre en œuvre le volet opérationnel de l'OPAH-RU en vigueur sur les Communes de Saint-Jean-en-Royans et Saint-Nazaire-en-Royans : suivi et animation des partenariats financiers et opérationnels, notamment sur les immeubles et ilots prioritaires, les études RHI-THIRORI, le suivi de la stratégie foncière, la relation aux opérateurs et le montage des opérations prioritaires d'intervention publique sur des immeubles et ilots très dégradés ;
- Participer à l'équipe mission habitat (avec chargé/e de mission PLUi-Habitat) et participer à la définition de la stratégie habitat du territoire

6. En appui de la Direction Générale des Services, piloter des projets structurants de la Communauté de Communes Royans-Vercors en tant que Responsable de projet

POTENTIELLES EVOLUTIONS DU POSTE A MOYEN-TERME

Dans la perspective de la formalisation du projet de territoire et dans le cadre de la structuration de la DGA Transitions et Développement Territorial, la CCRV souhaite pouvoir développer à moyen-terme un service d'ingénierie de projet mutualisé avec les communes membres de l'EPCI. Ainsi, le poste de « Responsable de projets communautaires et PVD » est susceptible d'évoluer à terme vers des missions de Direction et de management d'équipe au sein de la DGA.

COMPETENCES REQUISE(S) POUR LE POSTE

• **Savoirs** : Connaissance du fonctionnement des réseaux institutionnels et des collectivités locales, connaissance du cadre réglementaire, des acteurs et des politiques en matière d'habitat, d'urbanisme, d'aménagement et de développement urbain, connaissance des démarches participatives et capacité à fédérer et mobiliser un réseau d'acteurs professionnels et institutionnels.

• **Savoir- Faire** : Capacité à travailler en équipe et avec de nombreux partenaires, à être force de proposition, aisance relationnelle, qualités rédactionnelles et de synthèse, autonomie, esprit d'initiative et sens de l'organisation, bonne maîtrise des outils informatiques et collaboratifs, appétence et expérience en management de projets complexes et d'équipes pluridisciplinaires

• **Savoir être** : Rigueur et méthode, confidentialité, polyvalence et réactivité, curiosité, ouverture d'esprit, capacité de prise de recul/hauteur sur les enjeux territoriaux et les politiques publiques locales

FORMATION(S) REQUISE(S)

• **Niveau d'études requis** : Bac + 3 / Bac +5 • **Permis :** B
• **Diplômes souhaités** : bac + 5 Aménagement du territoire et/ou développement local
• **Formations obligatoires** : • **Logiciels métier** : office, EZGED, Mantis, sharepoint ..

MOYENS MIS A DISPOSITION (techniques, matériels, accessoires)

• **Techniques** :
• **Matériels** : Matériel nécessaire à l'exercice de sa fonction. Bureaux mis à disposition au sein de la CCRV et dans les deux mairies de La Chapelle en Vercors et Saint-Jean-en-Royans. Véhicules de services / remboursement de frais professionnels (déplacements, repas)

LISTE DES AGENTS ENCADRES (à renseigner si nécessaire)

Equipes projets transversales, en fonction des plans d'actions et projets à piloter

A Saint-Jean-en-Royans, le 05/11/2025.